

ECO-BUSINESS

6 Avril 2024

www.lodj.ma



SUCCESS TIPS

LA QUESTION EST DE SAVOIR SI L'ON
TRAVAILLE "SUFFISAMMENT" AU MAROC
POUR PLUS DE CROISSANCE



LODJ.TV

LA WEB TV ECO & ECO



LA WEB TV QUI ALLIE ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE,
POUR UN AVENIR DURABLE !

+150.000

Télespectateurs / mois

+ 20
Émissions

+ 500
Épisodes



SCAN ME!

Sommaire

En 2023, le Maroc occupe 97/180 dans le classement mondial pour la situation de la corruption



Le port de Dakhla, le sésame marocain pour la ZLECAf



Que mangent les marocains pendant Ramadan ?



Et si le coût du travail était trop cher au Maroc ?



La France autorise ses agences d'investir dans les provinces sud



Selon l'indice du gaspillage alimentaire, les marocains gaspillent de plus en plus

Leila Benali alerte : le secteur énergétique du royaume est frappé par un déficit d'investissement préoccupant





Nabil Adel

Édito en vidéo



Selon l'indice du gaspillage alimentaire, les marocains gaspillent de plus en plus

Le PNUE l'estime à 113 kg par an et par habitant

D'après un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) pour l'année 2024, qui détermine un «indice du gaspillage alimentaire», les Marocains ont gâché l'équivalent de 4,3 millions de tonnes de nourriture en 2022, soit 113 kg par an et par habitant. En 2021, c'étaient 3,3 millions de tonnes de nourriture qui étaient gaspillées soit 91 kg de nourriture gâchée par habitant.

Le Maroc n'échappe donc pas à cette tendance et le gaspillage alimentaire serait en nette augmentation, d'un million de tonnes, comparativement avec les estimations faites dans les deux précédents rapports du PNUE. La moyenne nationale a évolué de 22 kg par habitant, selon le rapport 2024 sur l'indice de gaspillage alimentaire du PNUE.

En Afrique du Nord, c'est l'Égypte qui gaspille le plus de nourriture, avec 18 millions de tonnes de nourriture jetées par an (172 kg par habitant). Ce pays est directement suivi par l'Algérie, alors qu'en Tunisie, on jette 2,1 millions de tonnes de nourriture (à raison de 172 kg par habitant). La Libye gaspille quant à elle en moyenne 572.937 tonnes de nourriture chaque année (à raison de 84 kg par habitant).

Ainsi, les résultats de ce rapport confirment que contrairement aux idées reçues, le gaspillage alimentaire n'est pas seulement un problème de pays riches, puisque les niveaux de gaspillage alimentaire des ménages diffèrent des niveaux moyens observés pour les pays à revenu élevé, moyen supérieur et moyen inférieur de seulement 7 kg par habitant.



Selon l'indice du gaspillage alimentaire, les marocains gaspillent de plus en plus

Cependant, les pays dont le climat est caractérisé par de plus fortes chaleurs semblent générer davantage de déchets alimentaires par habitant, ce qui pourrait s'expliquer par une plus grande consommation d'aliments frais, et donc en grande partie non-comestibles, ainsi que par des délais de péremption plus courts.

Par ailleurs, en plus du gaspillage des ménages, qui représentent près de 60% des déchets alimentaires dans le monde, les services de restauration sont, quant à eux, responsables de 28% de ce gaspillage, et la planète doit près de 12% de ces gâchis de nourriture aux commerces de détail.

La lutte contre le gaspillage alimentaire au Maroc doit devenir une préoccupation majeure de société, surtout quand on considère les statistiques alarmantes publiées par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Ce fléau non seulement épuise les ressources naturelles et augmente les émissions de gaz à effet de serre, mais affecte également le pouvoir d'achat des citoyens marocains. Réduire le gaspillage alimentaire pourrait donc contribuer significativement à l'amélioration de leur qualité de vie.

D'où l'urgence d'une véritable stratégie nationale pour stopper et diminuer de façon significative ce gaspillage alimentaire. Cela passe par :

L'éducation joue un rôle crucial dans la lutte contre le gaspillage. Il est essentiel d'initier des campagnes de sensibilisation pour informer les citoyens des impacts économiques, environnementaux et sociaux du gaspillage alimentaire. Les écoles, les médias et les plateformes en ligne peuvent être utilisés pour diffuser des messages sur l'importance de valoriser la nourriture et de pratiquer une consommation responsable.

Encourager les consommateurs à planifier leurs achats peut grandement réduire le gaspillage. Cela implique de faire une liste avant d'aller au marché ou au supermarché, d'acheter uniquement ce qui est nécessaire, et de comprendre et respecter les dates de péremption. Une meilleure planification des repas permet également de cuisiner en quantités appropriées, réduisant ainsi les restes inutilisés.

Sensibiliser à l'utilisation créative des restes peut transformer ce qui serait autrement jeté en de nouveaux repas savoureux. Des ateliers de cuisine ou des applications mobiles peuvent proposer des recettes spécifiquement conçues pour utiliser les restes, encourageant ainsi une culture du "zéro déchet" dans les foyers marocains.

Encourager les supermarchés, les restaurants et les ménages à donner les excédents alimentaires aux banques alimentaires ou aux associations caritatives peut aider à réduire le gaspillage tout en soutenant les personnes en situation de précarité. Cela nécessite un cadre légal et logistique pour faciliter le don de nourriture de manière sûre et hygiénique.

Promouvoir le compostage des déchets organiques chez les particuliers et au sein des collectivités peut non seulement réduire le volume de déchets alimentaires jetés mais aussi produire un compost de qualité pour l'agriculture, fermant ainsi la boucle du cycle alimentaire.

En somme, combattre le gaspillage alimentaire au Maroc requiert une approche multifacette impliquant l'éducation, la sensibilisation, et des changements dans les comportements d'achat et de consommation des individus.

En adoptant ces initiatives, non seulement on préserve les ressources naturelles et l'environnement, mais on contribue également à augmenter le pouvoir d'achat des citoyens marocains, leur permettant de vivre de manière plus durable et économique.

Hausse concomitante des dépenses non alimentaires



Hausse concomitante des dépenses non alimentaires

Les dépenses non-alimentaires s'améliorent de 18,5% pendant le mois de Ramadan. Cette augmentation est essentiellement observée en milieu urbain (13,4%) et dans un degré moindre en milieu rural (5,1%).



Par catégorie sociale, cette hausse est de 13,2% pour les 20% des ménages les moins aisés, de 8,1% pour les ménages intermédiaires et de 7,2% pour les 20% les plus aisés.



Cette hausse est essentiellement due à l'accroissement des dépenses relatives aux «Transport» (61,9%), aux «soins médicaux» (28%), aux «loisirs et enseignement» (25,7%), à la «Communication» (25%) et à l'«Habitation et énergie» (12,7%). Inversement, les dépenses «d'habillement» se réduisent de 11,5%.



Source HCP

Que mangent les marocains pendant Ramadan ?

La dépense des ménages s'accroît de 8,4% pour les 20% les moins aisés, de 9,7% pour la catégorie des intermédiaires et de 8,9% pour les 20% les plus aisés.

Chaque année, le Ramadan entraîne des changements dans les habitudes de consommation des ménages marocains. Les données de la dernière enquête sur le niveau de vie des ménages, menée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) en 2022/2023 et portant sur une période d'un an, permettent d'apprécier ces changements à travers les écarts de dépense du mois de Ramadan par rapport aux autres mois de l'année.

Poids croissant des dépenses alimentaires Que mangent les marocains pendant Ramadan ?

Au cours du mois de Ramadan, la dépense moyenne par ménage s'apprécie de 18,2% en moyenne par rapport aux autres mois de l'année. Ce pourcentage est de 15,4% en milieu urbain et de 4,8% en milieu rural. Près de 92% de cette augmentation provient de la dépense des ménages citadins.

Toutes les catégories sociales améliorent leur consommation pendant ce mois sacré. Ainsi, la dépense des ménages s'accroît de 8,4% pour les 20% les moins aisés, de 9,7% pour la catégorie des intermédiaires et de 8,9% pour les 20% les plus aisés.

Par type de dépense, le budget alloué à l'alimentation est de 17,8% plus élevé pendant le Ramadan en comparaison avec les autres mois. Cette hausse est de 19% en milieu urbain, de 4,5% en milieu rural, de 3,3% pour les ménages les moins aisés, de 11,9% pour les intermédiaires et de 12,5% pour les plus aisés.

Amélioration du régime alimentaire de la population

Pendant le mois de Ramadan, les produits riches en calories (céréales, sucres et produits sucrés, corps gras) connaissent un déclin au profit des produits riches en protéines et en vitamines (viandes, poissons, légumes et fruits frais, œufs, produits laitiers, etc.), ce qui reflète un changement qualitatif dans les habitudes alimentaires.

Les produits alimentaires dont les quantités consommées augmentent significativement pendant le mois de Ramadan sont le « lait et produits laitiers », avec une moyenne de 35,8 litres par ménage pendant le Ramadan, contre 23,7 litres en moyenne mensuelle les autres mois, les œufs (respectivement 52,2 unités contre 39,4 unités), les viandes (respectivement 15,1 kg contre 11,3 kg), les poissons (respectivement 6,8 kg contre 5,2 kg), les fruits (respectivement 54,3 kg contre 22,9 kg) et les légumes frais (respectivement 55,1 kg contre 48,3 kg).

Les produits dont les quantités consommées augmentent peu pendant le mois de Ramadan sont les «céréales et produits à base de céréales» (77,4 kg par mois et par ménage pendant Ramadan, contre 72,7 kg pendant le reste de l'année), les «sucres et produits sucrés » (respectivement 11,0 kg contre 10,0 kg), le «beurre, huiles et autres corps gras (respectivement 10,4 kg contre 9,6 kg) et le «Café, thé et plantes aromatiques» (respectivement 2,8 kg contre 2,3kg).

ALERTE CONSOMMATION ALERTE CONSOMMATION ALERTE CONSOMMATION ALERTE CONS

Alerte CONSOMMATION

Une enquête conjointe menée par franceinfo et Le Monde, appuyée sur un rapport confidentiel de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), révèle une situation alarmante concernant la qualité des eaux minérales du groupe Nestlé en France.

ALERTE CONSOMMATION

ALERTE CONSOMMATION

Selon cette enquête, près d'un tiers des marques en France seraient touchées par des traitements interdits pour purifier les eaux minérales, ainsi que par une contamination généralisée. Les conclusions de cette enquête dépeignent un tableau préoccupant.

Certaines de ces marques sont disponibles sur les rayons de nos grandes surfaces. L'importation des produits alimentaires est soumise à une réglementation qui fixe les conditions sanitaires pour leur admission sur le territoire national. L'ONSSA, organisme chargé de ce contrôle, est encore en mode silence.

ALERTE CONSOMMATION ALERTE CONSOMMATION ALERTE CONSOMMATION ALERTE CONS

La France autorise ses agences d'investir dans les provinces sud



La France a annoncé une initiative , qui a le potentiel de redéfinir les relations entre Rabat et Paris. Le Quai d'Orsay a approuvé le financement de divers projets, permettant à ses agences de développement et d'investissement d'opérer dans les provinces sud du Maroc.

Cette décision pourrait représenter un changement significatif dans les relations, parfois tendues, entre le Maroc et la France.

L'approbation de cette mesure ouvre de nouvelles perspectives économiques pour le sud du Maroc et met en avant l'engagement de la France envers le plan d'autonomie proposé par le Maroc pour le Sahara. Plus qu'une manœuvre politique, cette action reflète l'engagement de la France à contribuer au développement économique et social du royaume, en particulier dans ses provinces sahariennes.

En agissant ainsi, la France se positionne comme un partenaire majeur pour le développement de cette région du Maroc, s'établissant comme un allié occidental de premier plan du pays et montrant son soutien aux ambitions de développement du royaume.

Cette initiative crée une opportunité pour lancer de nombreux projets qui étaient jusqu'alors en attente. Elle vient appuyer les efforts du Maroc, notamment par le biais de son Initiative Atlantique, qui vise à transformer la région en un centre d'investissement et de croissance économique, en particulier dans les domaines des énergies renouvelables, de l'industrie et des infrastructures.

Affaire à suivre, cette décision pourrait être un point de bascule dans les relations franco-marocaines, promettant une coopération renforcée et un développement économique significatif pour les provinces sud du Maroc. Il reste à espérer que cette initiative soit entreprise avec des intentions pures, sans arrière-pensées, notamment dans le contexte délicat des relations entre le Maroc et l'Algérie.

Pour mémoire : L'ambassadeur français à Rabat avait déclaré que la France traduira ses paroles en actions dans le dossier du Sahara.

Le port de Dakhla, le sésame marocain pour la ZLECAf

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) marque une avancée significative dans l'histoire économique de l'Afrique. Considérée comme la plus grande initiative de ce genre depuis la fondation de l'Organisation mondiale du commerce, elle ambitionne de constituer un marché unique pour les biens et services afin de booster le commerce intra-africain. Au cœur de cette dynamique transformative, le Maroc se distingue par sa position stratégique, exploitant les opportunités qu'offre la ZLECAf tout en relevant les défis inhérents à une telle entreprise.

Objectifs et espérances de la ZLECAf qui aspire à être un vecteur de croissance pour l'Afrique, en mettant l'accent sur plusieurs objectifs clés

Premièrement, elle vise à stimuler le commerce intra-africain par l'élimination progressive des droits de douane sur 90% des produits, facilitant ainsi le mouvement des biens à travers les frontières. En second lieu, elle entend simplifier les procédures douanières, rendant le commerce plus fluide et moins coûteux.

L'initiative promet également de promouvoir l'industrialisation et la diversification économique par l'élargissement du marché, et de renforcer l'intégration économique par l'harmonisation des réglementations et la création d'un espace économique unifié.



Le Maroc et la ZLECAf : Une Opportunité Stratégique mais des défis à relever

Le Maroc, par sa position géographique unique, agit comme un pont entre l'Afrique et le reste du monde, offrant ainsi des avantages logistiques significatifs. Déjà bien implanté sur le continent dans divers secteurs économiques clés, le royaume voit dans la ZLECAf une chance d'étendre son influence et d'ouvrir de nouveaux marchés pour ses entreprises.

Engagé dans les efforts d'intégration régionale et continentale, le Maroc joue un rôle de premier plan dans la promotion d'une Afrique unie et économiquement dynamique.

Cependant, la réalisation de ces objectifs n'est pas sans obstacles. Les barrières tarifaires et non tarifaires, les différences réglementaires, et le manque d'infrastructures de transport adéquates constituent des défis majeurs au commerce intra-africain.

Le Maroc, conscient de ces enjeux, doit naviguer à travers ce paysage complexe pour tirer le meilleur parti de la ZLECAf.

L'accès à un marché de plus d'un milliard de personnes, la stimulation des exportations dans des secteurs clés, et l'intégration dans les chaînes de valeur régionales ne sont que quelques-uns des avantages potentiels. Toutefois, la réussite de cette entreprise colossale requiert une vision à long terme, un engagement continu, et une collaboration étroite tant au niveau continental qu'international.

Pour maximiser les avantages de son adhésion à la ZLECAf, le Maroc pourrait adopter plusieurs stratégies.

Pour maximiser les avantages de son adhésion à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), le Maroc envisage une série de stratégies ambitieuses qui embrassent pleinement l'importance des partenariats économiques intra-africains, l'engagement envers le développement durable, et le renforcement des compétences locales. Parmi les projets phares susceptibles de catalyser cette ambition, le développement du port atlantique de Dakhla se distingue comme un élément clé, ouvrant de nouvelles avenues pour le commerce et la logistique en Afrique.

Le développement du port atlantique de Dakhla, équipé des dernières technologies en matière de gestion portuaire et de logistique, pourrait devenir un hub numérique majeur pour le commerce électronique en Afrique. Cette infrastructure permettrait non seulement d'améliorer les flux commerciaux entre le Maroc et les autres pays africains mais aussi d'offrir des solutions logistiques avancées pour le e-commerce, facilitant ainsi l'accès aux marchés pour les PME africaines.

Ce projet ambitieux offrira une plateforme idéale pour renforcer ces liens, en agissant comme un point de convergence pour les échanges commerciaux et économiques sur le continent. Le port pourrait servir de base pour des accords de coopération logistique et commerciale, permettant aux pays africains d'exploiter les avantages de la ZLECAf plus efficacement grâce à des chaînes d'approvisionnement optimisées et des coûts de transaction réduits.

L'accent mis sur le développement durable est essentiel pour assurer la viabilité à long terme des initiatives économiques. Le développement du port de Dakhla avec une approche respectueuse de l'environnement, en utilisant des technologies vertes et en minimisant l'impact écologique, pourrait servir de modèle pour les projets d'infrastructure sur le continent. Cela renforcerait la position du Maroc en tant que leader en matière de développement durable en Afrique, tout en ouvrant des opportunités pour des investissements verts et des partenariats internationaux.

Le renforcement des capacités locales est crucial pour tirer pleinement parti des opportunités offertes par la ZLECAf. Le projet du port de Dakhla peut jouer un rôle déterminant dans ce domaine, en devenant un centre pour la formation professionnelle et le développement des compétences dans les secteurs de la logistique, du management portuaire et du commerce international. En collaboration avec des institutions éducatives et des organisations internationales, le Maroc pourrait développer des programmes de formation adaptés aux besoins du marché africain, contribuant ainsi à l'essor économique du continent.

En résumé, le développement du port atlantique de Dakhla est un projet stratégique qui peut grandement contribuer à l'exploitation par le Maroc des opportunités offertes par la ZLECAf. En mettant en œuvre ces stratégies, le Maroc peut non seulement renforcer sa position économique en Afrique mais aussi jouer un rôle moteur dans l'intégration et le développement économiques du continent. Ces efforts, couplés à une vision à long terme et à une collaboration étroite avec les partenaires africains et internationaux, sont essentiels pour réaliser le potentiel de la ZLECAf et promouvoir un avenir prospère pour l'Afrique.

L'entrée en vigueur de la ZLECAf ouvre au Maroc, et à l'Afrique dans son ensemble, un horizon d'opportunités sans précédent.



LEILA BENALI ALERTE :

Le secteur énergétique du royaume est frappé par un déficit d'investissement préoccupant

Dans un contexte mondial où l'urgence de la transition énergétique se fait de plus en plus pressante, le Maroc se trouve à un carrefour décisif nécessitant un engagement financier massif, à la fois public et privé.

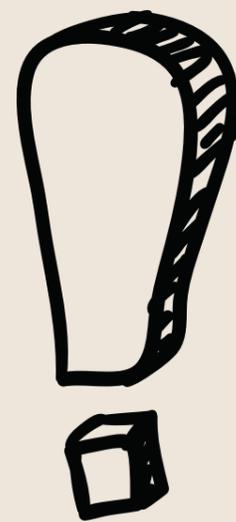
La feuille de route élaborée par le Maroc, en collaboration avec l'Institut allemand Fraunhofer, prévoit la production de 160 térawattheures d'hydrogène vert d'ici 2050



Dans un contexte mondial où l'urgence de la transition énergétique se fait de plus en plus pressante, le Maroc se trouve à un carrefour décisif nécessitant un engagement financier massif, à la fois public et privé.

La récente intervention de Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, lors d'une réunion à la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) le 2 avril, a mis en lumière un défi majeur : le secteur énergétique du royaume est frappé par un déficit d'investissement préoccupant.

Ce manque de financement, qu'il soit d'origine publique ou privée, impacte l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique, depuis la production d'électricité jusqu'à sa distribution, en passant par le transport.



D'après les analyses et les modèles prédictifs avancés par le ministère, une accélération drastique des investissements s'impose pour répondre aux besoins futurs du pays.

En effet, sans tenir compte d'éventuels événements extraordinaires comme la Coupe du Monde, et en prévoyant les projets de dessalement d'eau de mer et les besoins en hydrogène, il serait nécessaire de tripler l'investissement annuel dans le secteur.

Jusqu'en 2030, le Maroc devrait mobiliser près de 1 milliard de dollars par an dans ce domaine, un montant significativement supérieur aux 300 à 400 millions de dollars annuellement investis par le passé, y compris dans d'importants projets tels que la centrale solaire Noor Ouarzazate. Au-delà de 2030, les projections indiquent même que les besoins en investissement pourraient dépasser les 1,9 milliard de dollars.

Un aspect particulièrement négligé, et souligné par Benali, est le transport d'électricité. Les investissements dans les infrastructures de transmission et de distribution d'énergie ont été insuffisants, particulièrement en comparaison avec d'autres nations. Pour corriger le tir, il est proposé de quintupler ces investissements, dès 2023. Une révision du plan d'investissement de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE) est envisagée pour augmenter significativement les dépenses en capital dans les réseaux de transport et de distribution d'énergie.

Par ailleurs, la question de l'approvisionnement en gaz naturel est cruciale pour la transition énergétique du Maroc.

Pour faire face à ces enjeux, le ministère envisage de s'ouvrir davantage au secteur privé, avec notamment le projet d'une "autoroute électrique" Sud-Nord de 1400 kilomètres, prévue pour 2026. Cette infrastructure d'envergure transportera jusqu'à 3 gigawatts d'énergie verte des parcs éoliens et solaires du sud vers Casablanca. D'autres initiatives similaires devraient suivre, permettant une participation accrue du privé dans le renforcement du réseau national et l'investissement dans les nouvelles technologies comme les smart grids ou les solutions de stockage d'électricité.



Par ailleurs, la question de l'approvisionnement en gaz naturel est cruciale pour la transition énergétique du Maroc.

Face à la maturité des gisements locaux et aux besoins croissants des industriels, le pays cherche des solutions alternatives.

L'objectif est de faire du Maroc un hub énergétique régional, similaire à la Turquie, plutôt qu'un simple exportateur de gaz, une ressource dont il ne dispose pas en abondance. Dans cette optique, un protocole d'accord a été signé entre plusieurs ministères et organismes pour développer l'infrastructure gazière nationale. Ce programme vise à établir plusieurs points d'entrée pour l'importation de GNL, ainsi qu'à améliorer les infrastructures de stockage et de transport du gaz naturel.

La transition énergétique au Maroc est donc à un tournant crucial, nécessitant un engagement financier massif, à la fois public et privé, ainsi qu'une réorientation stratégique vers des infrastructures et des technologies avancées.

Le défi est de taille, mais les enjeux pour le développement durable du pays et sa position sur l'échiquier énergétique régional sont considérables. Avec une planification adéquate et un investissement conséquent, le Maroc peut non seulement atteindre ses objectifs en matière de transition énergétique, mais également jouer un rôle de premier plan dans le paysage énergétique africain et au-delà.



Question d la semaine

Cette question est demeurée en suspens depuis la publication de l'offre Maroc. En effet, le gaz hydrogène (H₂) est obtenu à travers un processus d'électrolyse de l'eau (H₂O). Or, cette eau doit être la plus pure possible. En excluant les sources d'eau douce, la solution reste le dessalement d'eau de mer.

Hydrogène vert :

“Nous avons insisté dans l'offre hydrogène pour qu'il y ait une planification coordonnée à tous les niveaux et pour toutes les infrastructures, et cela concerne évidemment les infrastructures de dessalement”, a expliqué la ministre.



D'où viendra l'eau ?

Ainsi, pour les projets d'usines de dessalement en chantier ou en projet par l'Etat, “nous avons dit au ministère de l'Equipement d'essayer de surdimensionner autant que faire se peut ces usines de dessalement”

Cela permettra à la fois de réaliser des économies d'échelle sur le coût de l'énergie et celui de l'eau dessalée, ainsi que de rendre des quantités disponibles pour d'éventuels projets d'hydrogène.

Le ministère de l'Energie encourage également une gouvernance concertée, pour que “s'il y a un ensemble d'investisseurs qui se retrouvent dans la même région, il y ait des infrastructures mutualisées”, a poursuivi la ministre.

Cette mutualisation concerne aussi bien les usines de dessalement que les ports et “à terme, si ces investisseurs le demandent, un hydroduc de Dakhla à Tanger et jusqu'à Tarifa, en format Partenariat Public-Privé avec quelques millions de dollars d'investissement de l'Etat”, a conclu Leila Benali.

En 2023, le Maroc occupe 97/180 dans le classement mondial pour la situation de la corruption

L'analyse des résultats de l'IPC obtenus par le Maroc fait ressortir les principaux constats suivants :



En 2023, le Maroc a enregistré une stagnation de sa note (38/100) et un recul dans le classement mondial de 3 places, occupant ainsi le classement 97/180 contre 94/100 l'année précédente. Le Maroc continue sa régression dans le classement pour la 6ème année consécutive, en reculant de 24 places et en perdant 5 points ;

Depuis 2012, le Maroc a gagné 1 point, alors qu'il a perdu 9 places de son classement ;

Sa note a été impacté par la baisse enregistrée au niveau des sources V-DEM (Projet Variétés de démocraties) et PRS (Guide international sur les risques pays) ;

Ladite note du Maroc reste toujours inférieure à la moyenne mondiale de 43/100 ;

Le Maroc se classe au milieu du tableau dans la région MENA, occupant la 10ème place sur 18 pays, sans changement par rapport à l'année précédente. La moyenne régionale MENA est de 38/100 ;

Le Maroc occupe la 17e place sur 53 pays africains, perdant deux positions par rapport à 2022. Trois pays ont progressé dans le classement : la Côte d'Ivoire, la Tanzanie et Lesotho, tandis que l'Éthiopie a régressé. La moyenne africaine est de 33/100.



7 Avril 2024

Rapport de la semaine

INPPLC

En 2023, le Maroc occupe 97/180 dans le classement mondial pour la situation de la corruption





Maroc : Risque modéré “B23

Allianz Trade vient de publier la nouvelle carte des risques-pays et sectoriel liés au développement des entreprises à l'international. Il en ressort que, malgré un contexte de crises diverses, le Maroc confirme sa résilience, le Royaume se maintenant au niveau de risque modéré avec une note «B2», au premier trimestre 2024, et restant le pays le mieux noté en Afrique du Nord.



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

**QI : Le score moyen des Marocains est de
67,03**

Le pays est classé 4e au niveau du Maghreb, et 20e au niveau du monde arabe.

Le Royaume se positionne bien derrière l'Algérie (144e) ou son autre voisin maghrébin, la Tunisie (122e)

De manière générale, le monde arabe est à la traîne, puisque le premier pays arabe, l'Irak, est à la 61e place, avec un QI moyen de 89,8 !

Cette défaillance révèle les piètres résultats du système éducatif national.





Sécheresse dévastatrice au Zimbabwe

L'état de catastrophe a été déclaré, le 3 avril, au Zimbabwe en raison d'une sécheresse dévastatrice qui a ravagé les récoltes et qui sévit sur une grande partie de l'Afrique australe. Une démarche similaire a, d'ailleurs, déjà été entreprise par la Zambie et le Malawi.

« En raison de la sécheresse provoquée par El Niño... plus de 80 % de notre pays a reçu des précipitations inférieures à la normale », a déclaré le président Emmerson Mnangagwa dans un discours appelant à l'aide internationale.

Le président zimbabwéen a estimé que son pays a besoin de 2 milliards de dollars d'aide alimentaire pour éviter la famine à son peuple.



La Cour constitutionnelle de l'Ouganda confirme une loi anti-homosexuelle

La Cour constitutionnelle de l'Ouganda a confirmé, le 3 avril, une loi anti-homosexuelle qui autorise la peine de mort pour « homosexualité aggravée ». Est considéré comme « homosexualité aggravée » les cas de relations homosexuelles impliquant un mineur et d'autres catégories de personnes vulnérables, ou lorsque l'auteur est infecté par le Sida.

Les magistrats de cette haute instance juridique ont estimé que la loi en question avait été légalement adoptée par le parlement et ne violait pas la constitution.

La peine pour le délit d'homosexualité en Ouganda, considérée comme une « activité sexuelle contre nature », est la réclusion à perpétuité.



République démocratique du Congo : une femme 1er ministre pour la 1ère fois

Judith Suminwa Tuluka a été nommée, le 1er avril, premier ministre de la République démocratique du Congo par le président Félix Tshisekedi.

Cette ancienne ministre du plan va assumer la direction du gouvernement de ce pays d'Afrique centrale dont l'Est, frontalier avec le Rwanda, est plongé dans une violente anarchie. Quelques 120 groupes armés s'y disputent le contrôle des richesses minières, ce qui a provoqué, jusqu'à présent, le déplacement de plus de 7 millions de personnes, selon l'Onu.



Mise en place d'un dispositif de subvention des ovins d'importation

L'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (ONICL) a annoncé la mise en place d'un dispositif de subvention à l'importation des ovins pour la période allant du 15 mars courant au 15 juin 2024. Cette décision a été prise conjointement par le ministère de l'Économie et des Finances et le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, précise l'ONICL dans une note aux importateurs relative à l'approvisionnement du marché intérieur en ovins d'importation.

Une vaste opération de restauration des remparts de Meknès

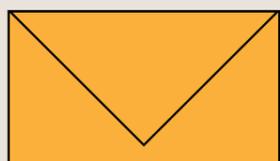
Meknès lance une grande restauration de ses remparts historiques, dirigée par l'ADER-Fès. Trois projets sont en cours, visant à préserver le patrimoine et à promouvoir le tourisme.

Les travaux incluent la réhabilitation de différents tronçons des remparts, avec des budgets allant de 1,5 à 9 millions de dirhams, ainsi que des améliorations dans les circuits touristiques des quartiers historiques de la médina.

Le président de l'Argentine supprime 15.000 emplois dans la fonction publique

Le porte-parole de la présidence argentine, Manuel Adorni, a annoncé, le 3 avril, la suppression de 15.000 emplois dans la fonction publique, dans le cadre de la politique du président libéral Javier Milei de réduire les dépenses de l'État. Manuel Adorni a qualifié les fonctionnaires licenciés comme ayant été « un fardeau pour les contribuables ».

En réaction à cette décision, des centaines de fonctionnaires limogés ont occupé leurs anciens lieux de travail dans la capitale Buenos Aires et d'autres villes de ce pays d'Amérique du Sud afin de protester contre leur licenciement et exiger leur réintégration.



Hôtellerie : Vichy Célestins devient "The View Bouznika"

Vichy Célestins à Bouznika devient The View Bouznika, intégrant la collection "View Hôtels". Situé au Resort Bahia en bord de mer, cet établissement propose une variété culinaire avec son nouveau restaurant "Le V" et dispose d'une Wellness Clinic de 3.200 m².

Avec ses cinq restaurants et ses installations pour les événements d'entreprise et les mariages, The View Bouznika propose une variété d'options pour répondre aux besoins des visiteurs.

Espace des Opinions

Les nôtres et les vôtres

Sur L'ODJ Média

CHRONIQUES



TRIBUNES



ANALYSES



EMISSIONS



PODCASTS

*Cartographie de création
d'emploi potentiel au
Maroc*

*Présidentielle en Algérie:
'Il a été décidé...'*

*La question est de savoir
si l'on travaille
"suffisamment" au Maroc
pour plus de croissance*

*Et si le coût du travail était
trop cher au Maroc ?*

*Le coût du travail au Maroc
: une analyse nuancée et
des propositions plus
radicales*

*Repenser le modèle
économique marocain :
vers un transfert des
charges du travail vers la
consommation ?*



CARTOGRAPHIE DE CRÉATION D'EMPLOI POTENTIEL AU MAROC

Émission économique de la semaine

Mehdi Sebti : Cartographie de création d'emploi potentiel
au Maroc

**L'ALLIANCE DES ÉCONOMISTES ISTIQLALIENS A
ORGANISÉ UNE CONFÉRENCE LE 28 MARS 2024 SUR
LA THÉMATIQUE : LA CRÉATION MASSIVE D'EMPLOIS
DE QUALITÉ : DÉFIS ET PERSPECTIVES**

PODCAST POLITIQUE DE LA SEMAINE

Présidentielle en Algérie: 'Il a été décidé...'



Il semble bien que Tebboune soit un candidat par défaut. Les généraux n'ont pas cessé cependant de voir s'il était possible de prévoir un "Plan B". Le marché potentiel des "présidentiabiles" n'est pas probant.

ANALYSE

LA QUESTION EST DE SAVOIR SI L'ON TRAVAILLE "SUFFISAMMENT" AU MAROC POUR PLUS DE CROISSANCE

C'est l'idée proposée par Ghita Mezzour, ministre déléguée chargée de la réforme de l'administration et de la transition numérique, dans une correspondance rendue publique ce mardi 2 avril 2024, adressée au chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

Dans sa proposition, la ministre explique que l'Aïd Al-Fitr pourrait être célébré soit mercredi 10 avril soit jeudi 11 avril, mais la date exacte ne sera connue qu'après le coucher du soleil du mardi 9 avril ce qui pourrait poser des difficultés aux fonctionnaires voulant voyager durant ce congé. Avec un congé de trois jours, le gouvernement espère alléger la pression sur le réseau routier national et permettre aux citoyens de passer leur congé dans les meilleures des conditions.

Ainsi, le mercredi 10 avril sera exceptionnellement jour férié s'il correspond au 30 ramadan. Dans l'autre cas de figure, le vendredi 12 avril sera exceptionnellement jour férié s'il correspond au 3 shawwal.



La question est de savoir si l'on travaille "suffisamment" au Maroc pour plus de croissance

Au Maroc, la corrélation entre le volume de travail et la croissance économique, tout comme dans d'autres économies, constitue un débat central tant pour les décideurs politiques que pour les analystes économiques. En théorie économique, la croissance est souvent liée au nombre d'heures travaillées par la population active (le volume) et à la productivité de ces heures (la qualité).

Cependant, le contexte unique du Maroc, avec ses nombreuses fêtes religieuses et pratiques culturelles, soulève des questions spécifiques sur l'efficacité et la suffisance du travail dans le pays.

Premièrement, considérons le volume de travail. Le Maroc, comme beaucoup d'autres pays, suit une semaine de travail standard, mais il est important de noter l'impact des jours fériés et des pratiques culturelles sur ce volume. Les jours fériés officiels, y compris les fêtes religieuses telles que le Ramadan, l'Aïd el-Kébir, et l'Aïd el-Fitr, ainsi que les vacances d'été en août, réduisent le nombre de jours ouvrables. Pendant le Ramadan, par exemple, les heures de travail sont souvent réduites, ce qui peut affecter la productivité et le volume global du travail.

D'autre part, la productivité du travail, c'est-à-dire la qualité des heures travaillées par rapport au salaire, est également un facteur crucial. La productivité peut être influencée par divers facteurs tels que la formation, l'innovation, et l'efficacité des processus de travail. Dans une économie où le salaire ne correspond pas nécessairement à la productivité, des déséquilibres peuvent survenir, entraînant soit une surcompensation soit une sous-compensation des travailleurs.

La question de savoir si l'on travaille "suffisamment" au Maroc doit donc être abordée sous l'angle de ces deux dimensions :

volume et qualité. En ce qui concerne le volume, il est clair que les jours fériés et les pratiques culturelles réduisent le nombre d'heures de travail disponibles. Cela pourrait être perçu comme une limitation à la croissance économique, étant donné la corrélation entre le volume de travail et la croissance. Cependant, ces pratiques culturelles et ces jours fériés sont également essentiels pour le bien-être social et la préservation de l'identité culturelle, des facteurs qui, bien que moins quantifiables, contribuent à une société stable et cohésive.



En termes de qualité, la productivité au Maroc est un défi constant, comme dans de nombreux pays. L'investissement dans l'éducation et la formation, l'innovation technologique, et l'amélioration des conditions de travail sont essentiels pour augmenter la productivité. Il est important que les politiques publiques et les initiatives privées visent à améliorer ces aspects pour garantir que chaque heure de travail au Maroc soit aussi productive que possible.

En conclusion, la question de savoir si l'on travaille "suffisamment" au Maroc ne peut être réduite à une simple mesure du temps. Elle nécessite une approche holistique qui considère à la fois le volume de travail effectué et la qualité ou la productivité de ce travail. Alors que les jours fériés et les pratiques culturelles peuvent réduire le nombre total d'heures travaillées, ils sont vitaux pour le tissu social et culturel du pays. Parallèlement, des efforts continus pour améliorer la productivité du travail sont essentiels pour garantir que le Maroc puisse croître économiquement d'une manière qui bénéficie à tous ses citoyens.

Et si le coût du travail était trop cher au Maroc ?

Nos décideurs doivent quitter la sphère du "déjà appliqué" et qui n'a rien changé de notre situation. Nous avons des espaces énormes d'opportunités :

1- Le coût de l'emploi au Maroc est trop élevé et donc ne favorise pas le recrutement. D'où la nécessité impérieuse d'opérer une dévaluation fiscale consistant en une baisse significative des charges sociales patronales.

2- Le licenciement coûte beaucoup trop cher au Maroc. Il est plus aisé de déclarer faillite que de se séparer d'un collaborateur. D'où la nécessité impérieuse d'insuffler une dose de flexisécurité dans le code du travail de façon à le rendre souple sans pour autant devenir une épée de Damoclès entre les mains de l'employeur ou de l'employé

3- nos jeunes diplômés n'ont pas la compétence opérationnelle pour accéder aisément au marché de l'emploi. D'où la nécessité impérieuse de créer un fonds de solidarité intergénérationnelle pour financer des stages rémunérés de 2 ans en entreprise sous forme d'alternance. Ils en sortiront parfaitement opérationnels pour accéder fluidement au marché du travail. Le fonds doit être financé par l'Etat, l'OFPPPT et l'entreprise à raison d'1/3 chacun. La rémunération du stage doit être au niveau du SMIG.

4- nos exportateurs sont en compétition avec des concurrents subventionnés jusqu'aux dents et donc n'intègrent les marchés internationaux qu'à la marge. D'où la nécessité impérieuse de mettre en place un dispositif incitatif qui permette à nos exportateurs de se battre à armes presque égales avec leurs concurrents. Ce dispositif peut intégrer plusieurs outils de différents aspects.



5- l'offre marocaine à l'export est très effritée de par la taille de nos entreprises. D'où la nécessité impérieuse d'encourager le privé à créer des Sogo Sossa (sociétés commerciales) qui mutualisent les achats de nos TPME pour leur permettre d'être compétitives et qui mutualisent les ventes à l'international pour atteindre la masse critique d'accès à ces marchés et d'être de grands exportateurs au lieu d'agir à la marge. Les sociétés s'appelleraient des SMAC : Société de Mutualisation des Approvisionnements et de la Commercialisation.

6- nous nous sommes dispersés sur tout à la fois en matière de secteurs économiques. D'où la nécessité impérieuse de se focaliser en toute priorité sur les secteurs massivement créateurs d'emplois chez nous : BTP & Habitat, industrie agro-alimentaire, textile, tourisme, commerce de proximité, économie sociale et solidaire, agriculture familiale. Ces secteurs gisement d'emplois par millions, doivent être totalement repensés pour les mettre dans l'air du temps, les rendre compétitifs. Ceci ne va pas nous empêcher à développer bien d'autres secteurs.





Le coût du travail au Maroc : une analyse nuancée et des propositions plus radicales

Repenser le modèle économique marocain : vers un transfert des charges du travail vers la consommation ?

Au cœur des débats économiques au Maroc, la question du coût du travail soulève de nombreuses interrogations.

Est-il trop élevé, au point de freiner l'investissement et la compétitivité des entreprises marocaines ?

Ou bien est-il ajusté à la réalité économique et sociale du pays ?

Une analyse de cette problématique complexe, en prenant en compte différents facteurs économiques, sociaux et internationaux.

Adnane Benchakroun



Le coût du travail au Maroc : une analyse nuancée et des propositions plus radicales

Les avantages envisagés selon ces économistes :

En réduisant les charges liées au travail, les entreprises pourraient être encouragées à embaucher davantage, contribuant ainsi à réduire le taux de chômage.

Moins grevées par les charges, les entreprises pourraient investir davantage en recherche et développement, en formation des salariés, ou encore baisser les prix de leurs produits et services, gagnant ainsi en compétitivité.

Les entreprises bénéficieraient d'une plus grande marge de manœuvre pour gérer leurs ressources humaines et financières, s'adapter aux fluctuations du marché et innover.

Ils sont conscients des risques et des inquiétudes que provoquerait une telle politique économique :

Une augmentation de la TVA pourrait réduire le pouvoir d'achat des ménages, surtout ceux à revenus modestes, et par conséquent, affecter la consommation intérieure, moteur important de la croissance économique.

Le transfert des charges sur la consommation risque d'exacerber les inégalités sociales. La TVA est une taxe proportionnelle qui affecte davantage les ménages à faibles revenus, proportionnellement à leurs dépenses.

La baisse du pouvoir d'achat pourrait entraîner une réduction de la demande intérieure, ce qui serait préjudiciable à l'économie dans son ensemble.

Vers un modèle économique équilibré

La proposition de transférer les charges du travail vers la consommation pose la question de l'équilibre entre compétitivité économique et justice sociale. Pour que de telles mesures soient viables à long terme, elles doivent être accompagnées de politiques visant à protéger les ménages les plus vulnérables, par exemple, par des exemptions de TVA sur les produits de première nécessité ou par des aides directes aux familles à faible revenu.

La proposition de modifier la structure fiscale pour alléger le coût du travail au Maroc soulève un débat nécessaire sur l'avenir économique du pays. Si l'objectif de stimuler l'emploi et la compétitivité est louable, il est essentiel d'aborder cette question avec prudence, en tenant compte des impacts sociaux et économiques à court et long termes. Une approche globale et inclusive, associant tous les acteurs économiques et sociaux, semble indispensable pour élaborer un modèle économique résilient, compétitif, et juste.



Repenser le modèle économique marocain : vers un transfert des charges du travail vers la consommation ?

Dans un contexte de mondialisation accrue et de compétition économique internationale, le Maroc se trouve à la croisée des chemins pour soutenir sa croissance et améliorer la compétitivité de ses entreprises. Parmi les leviers d'action envisagés par certains économistes marocains figure une proposition audacieuse : réduire le coût du travail en transférant une partie des charges sociales, fiscales et des impôts qui pèsent sur les employeurs vers la consommation des ménages, via une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Quels seraient les enjeux, les avantages et les risques associés à une telle réforme.

Le Maroc, avec sa position géostratégique avantageuse, attire de nombreux investisseurs étrangers. Cependant, le coût du travail, incluant les salaires et diverses charges, est souvent perçu comme un frein à l'emploi et à l'investissement. Selon certains économistes, ce coût élevé réduit la marge de manœuvre des entreprises, particulièrement des PME, qui constituent l'épine dorsale de l'économie marocaine.

La proposition de déplacer le fardeau financier du coût du travail vers la consommation se veut une solution pour alléger les charges des entreprises, stimuler l'emploi, et par extension, dynamiser l'économie. En théorie, une telle mesure pourrait rendre le marché du travail plus flexible, encourager les embauches, et améliorer la compétitivité des entreprises marocaines sur le marché international.

Repenser le modèle économique marocain : vers un transfert des charges du travail vers la consommation ?

Les avantages envisagés selon ces économistes :

En réduisant les charges liées au travail, les entreprises pourraient être encouragées à embaucher davantage, contribuant ainsi à réduire le taux de chômage.

Moins grevées par les charges, les entreprises pourraient investir davantage en recherche et développement, en formation des salariés, ou encore baisser les prix de leurs produits et services, gagnant ainsi en compétitivité.

Les entreprises bénéficieraient d'une plus grande marge de manœuvre pour gérer leurs ressources humaines et financières, s'adapter aux fluctuations du marché et innover.

Ils sont conscients des risques et des inquiétudes que provoquerait une telle politique économique :

Une augmentation de la TVA pourrait réduire le pouvoir d'achat des ménages, surtout ceux à revenus modestes, et par conséquent, affecter la consommation intérieure, moteur important de la croissance économique.

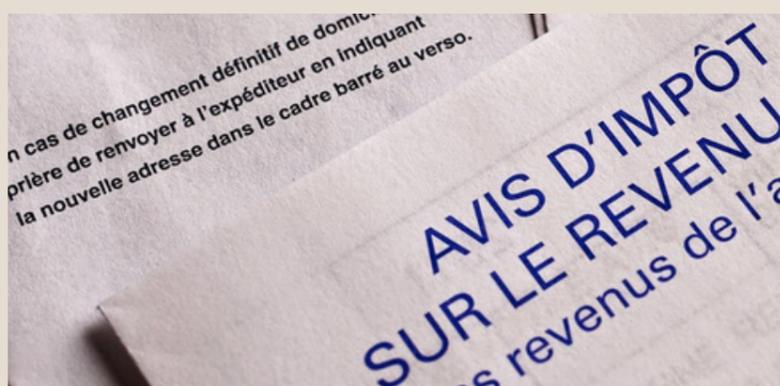
Le transfert des charges sur la consommation risque d'exacerber les inégalités sociales. La TVA est une taxe proportionnelle qui affecte davantage les ménages à faibles revenus, proportionnellement à leurs dépenses.

La baisse du pouvoir d'achat pourrait entraîner une réduction de la demande intérieure, ce qui serait préjudiciable à l'économie dans son ensemble.

Vers un modèle économique équilibré

La proposition de transférer les charges du travail vers la consommation pose la question de l'équilibre entre compétitivité économique et justice sociale. Pour que de telles mesures soient viables à long terme, elles doivent être accompagnées de politiques visant à protéger les ménages les plus vulnérables, par exemple, par des exemptions de TVA sur les produits de première nécessité ou par des aides directes aux familles à faible revenu.

La proposition de modifier la structure fiscale pour alléger le coût du travail au Maroc soulève un débat nécessaire sur l'avenir économique du pays. Si l'objectif de stimuler l'emploi et la compétitivité est louable, il est essentiel d'aborder cette question avec prudence, en tenant compte des impacts sociaux et économiques à court et long termes. Une approche globale et inclusive, associant tous les acteurs économiques et sociaux, semble indispensable pour élaborer un modèle économique résilient, compétitif, et juste.



L'ODJ .MA

PRESSPLUS.MA



BIENVENUE SUR L'E-BOOKCASE DE L'ODJ MÉDIA :
L'ODJ IMAG - L'ODJ IWEEK

DÉCOUVREZ NOS PDF CONNECTÉS & AUGMENTÉES EN FLIPBOOK